



BULLETIN MUNICIPAL

Été 2026

Page 5

Une Fête nationale rassembleuse et inspirante

Page 16

Des nouvelles du Parc du Grand-Bois et de nos sentiers : un lieu en pleine évolution, au coeur de notre communauté

Sommaire

Affaires municipales	2
Cadre de vie	6
Sécurité publique	12
Vie communautaire	14

Nous joindre

9, rang de la Montagne
Saint-Étienne-de-Bolton (Québec)
J0E 2E0
450 297-3353
info@sedb.qc.ca

Horaire:

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et
de 13h30 à 16h
Vendredi de 9h à 12h
Fermé le mercredi

 Site web : sedb.qc.ca

 Facebook : [municipalitesedb](https://www.facebook.com/municipalitesedb)

Le bulletin municipal est publié
gratuitement au début de chaque
saison et distribué dans tous les foyers
de la municipalité.



Espace publicitaire disponible

Contactez-nous au 450 297-3353
poste 221 ou à info@sedb.qc.ca

Information municipale simplifiée et accessible

Tous les liens à un endroit

Pour faciliter l'accès à l'information, nous avons regroupé tous les liens mentionnés dans ce bulletin sur notre site Web. Vous pouvez également y consulter le bulletin été 2026 en version numérique : <https://sedb.qc.ca/bulletin-municipal> : Une façon simple et rapide d'accéder à toutes les ressources en un seul endroit!

Faits saillants des dernières séances du conseil municipal

Les citoyens peuvent également consulter les faits saillants des dernières séances du conseil sur notre site Web : <https://sedb.qc.ca/seances-du-conseil/>. Ils y trouveront aussi les enregistrements des séances ainsi que les procès-verbaux, leur permettant de suivre facilement les décisions et les échanges du conseil municipal.

Un nouveau formulaire en ligne pour vos demandes de service pour les travaux publics

La Municipalité est heureuse d'annoncer la mise en place d'un nouveau formulaire en ligne pour faciliter vos demandes de service.

Que ce soit pour signaler l'état d'une route, un enjeu de salubrité d'une installation ou toute autre situation nécessitant notre intervention, il vous suffit de remplir le formulaire disponible au <https://sedb.qc.ca/voirie/>.

Une fois votre demande transmise, notre équipe en assurera le suivi dans les meilleurs délais.



Fermeture de la mairie - 1er juillet

Veuillez noter que la Mairie sera fermée lors de la journée du 1er juillet. Elle sera également fermée le lundi 7 septembre pour la Fête du Travail. Elle restera ouverte selon l'horaire habituel pour le reste de la saison estivale.



Diane Desjardins
Mairesse

Mot de la mairesse

L'été qui s'amorce nous rappelle toute la richesse de la vie communautaire et l'importance de mettre en commun nos forces, nos talents et nos savoirs. Plus que jamais, notre municipalité avance sous le signe de la collaboration, de l'entraide et de la solidarité.

C'est dans cet esprit que nous avons invité six municipalités voisines à travailler ensemble à une future collaboration en sécurité civile. Nous croyons qu'ensemble, nous serons mieux préparés à répondre aux besoins de nos citoyens advenant un sinistre majeur. Cette volonté de travailler collectivement témoigne de notre engagement à **bâtir des communautés plus résilientes et plus fortes**. Nous vous tiendrons informés des développements au cours de l'année.

La collaboration sera également au cœur de nos célébrations estivales. Pour une toute première année, **les Stéphanoises et les Stéphanois ont eu le plaisir d'accueillir nos voisins de Stukely-Sud à l'occasion de la Fête nationale**. Nous avons partagé avec eux notre sens de l'accueil, notre fierté québécoise et, surtout, notre joie de célébrer ensemble.



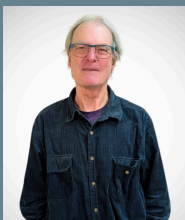
À l'automne, ce sera au tour des Diligentes et des Diligents de nous recevoir pour leur **festival d'été**, poursuivant ainsi les beaux liens qui se tissent entre nos communautés.

Notre municipalité est en pleine effervescence. Les employés municipaux, les bénévoles et les élus travaillent activement sur plusieurs dossiers importants : Hydro-Québec, la sécurité civile, le transport collectif, les services aux aînés ainsi que les groupes de travail sur les finances et les communications, sans oublier les célébrations du 90e anniversaire de Saint-Étienne-de-Bolton. Tous ces projets poursuivent un même objectif : **protéger notre qualité de vie et préparer l'avenir de notre communauté**.

Je vous invite également à consulter le calendrier des activités de l'été à la fin de ce bulletin. Vous y trouverez une foule d'occasions de vous divertir, de rencontrer vos voisins, de retrouver des amis et de faire vivre cette communauté dynamique et chaleureuse qui nous rend si fiers.

Enfin, plusieurs travaux de voirie sont déjà en cours et d'autres débiteront dans les prochaines semaines. Je vous remercie de votre patience et vous invite à redoubler de prudence à proximité des chantiers afin d'assurer la sécurité de tous.

Je vous souhaite un magnifique été, rempli de rencontres, de découvertes et de beaux moments partagés.



Harry Bird
Conseiller siège 1



Jocelyn Brasseur
Conseiller siège 2



Vincent Jarry
Conseiller siège 3



Christine Boutin
Conseillère siège 4



Robert Bergeron
Conseiller siège 5



Alexandre Berger
Conseiller siège 6



Cristina Chiurtu

Directrice générale et greffière-trésorière

Mot de la directrice générale

Cet été, la Municipalité travaille sur plusieurs **projets d'aménagement et d'infrastructure** qui suivent les objectifs de notre Planification stratégique. Comme vous l'avez constaté, le 18 mai, nous avons commencé les **travaux de réfection et de pavage** à l'intersection entre le rang Vincent, le chemin Bolton Centre et la rue Principale. Ces travaux visent l'amélioration de la sécurité de ce secteur et ils seront suivis par l'implémentation du nouveau **plan de signalisation** en collaboration avec le ministère du Transport et de la Mobilité Durable. En grande partie, les coûts des travaux seront couverts par la subvention du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028.

Des travaux de réfection, pavage et drainage seront également effectués sur un segment du 1^{er} Rang à partir du 6 juillet et pendant une période d'environ quatre semaines.

Le chemin Verdi, récemment municipalisé, sera mis aux normes, et les coûts de ces travaux seront couverts par un règlement d'emprunt de secteur.

Le 23 mai, plusieurs citoyens ont participé à une **journée d'aménagement du parc du Grand-Bois** et nous les en remercions! Les travaux au parc se poursuivront cet été avec la teinture du préau et de la marquise du chalet. Une demande de subvention au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) a été déposée et elle vise l'obtention d'une aide financière pour l'installation d'une toiture au-dessus de la dalle de béton, pour augmenter son caractère multifonctionnel. D'autres demandes de subventions sont en cours de préparation et elles visent l'**amélioration de l'espace autour du terrain de pétanque**, par l'installation de balançoires et l'aménagement d'un sentier d'accès plus sécuritaire vers le parc de jeux. Nous sommes aussi en attente des **autorisations ministérielles pour la distribution de l'eau potable** au chalet du parc. Je profite de l'occasion pour vous remercier pour votre patience à ce sujet et j'espère qu'on pourra offrir l'accès à l'eau potable avant la fin de l'été.

La mairie bénéficiera elle aussi d'un vent de fraîcheur, avec la peinture de la **salle du conseil**, qui est prévue avoir lieu au cours du mois de juillet. Par la suite, des **photos** prises à Saint-Étienne par un photographe professionnel, M. Éric Lajeunesse, orneront les murs de la salle.

Nous vous souhaitons un bel été et vous invitons à participer aux activités que la Municipalité vous proposera pendant la période estivale, afin de profiter de ces nouveaux aménagements et de notre beau village !

Calendrier des séances du conseil 2026

Voici le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026. Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 19h, à l'exception de la séance du 8 décembre, laquelle débutera à 20 h.

- 7 juillet
- 4 août
- 9 septembre
- 6 octobre
- 3 novembre
- 8 décembre





Jocelyn Brasseur

Conseiller municipal responsable des finances

Le groupe de travail sur les finances de la Municipalité

La municipalité est heureuse d'annoncer la mise en place de son **groupe de travail sur les finances**. Celui-ci joue un rôle essentiel dans la **saine gestion des fonds publics et dans la planification financière** de la municipalité.

Il est composé de la mairesse, du conseiller responsable des finances, de la directrice générale et greffière-trésorière ainsi que de la greffière-trésorière adjointe. Il se réunit mensuellement.

Par son travail, le groupe de travail sur les finances contribue notamment à :

- planifier les dépenses et les investissements;
- établir le budget annuel;
- comparer mensuellement les résultats au budget et proposer des correctifs lorsque nécessaire;
- évaluer les impacts financiers des décisions;
- appuyer le conseil municipal dans ses décisions;
- assurer une utilisation responsable et rigoureuse des fonds publics.

Le groupe de travail sur les finances agit ainsi comme un **outil de réflexion et d'analyse** permettant au conseil municipal de prendre des décisions éclairées, dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté.



Une fête nationale rassembleuse et inspirante

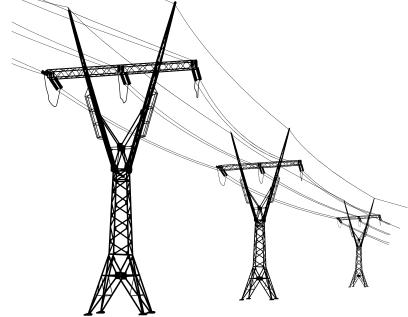
Au lendemain de la Fête nationale du 23 juin, **nous souhaitons souligner le magnifique rassemblement** que nous avons vécu, marqué par la convivialité, la fierté et le plaisir d'être ensemble. Grâce à une contribution financière de la Société nationale de l'Estrie, cette édition a proposé une ambiance festive **aux couleurs de Guy Lafleur**, avec entre autres une partie de hockey dans la rue (sur la dalle) qui a fait le bonheur des petits comme des grands.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cet événement un succès, notamment le **Comité consultatif en loisirs et culture** ainsi que **les bénévoles de la Coop du Grand Bois**, dont l'engagement fidèle année après année est précieux et inspirant. Merci également à nos voisins de Stukely-Sud pour leur présence et leur esprit de collaboration. Ensemble, nous faisons rayonner toute la richesse de notre communauté.





Diane Desjardins
Mairesse



Projet du poste de Bolton et de sa ligne d'alimentation

Vous avez été nombreux à participer à la rencontre citoyenne du 4 mai dernier avec l'équipe de projet d'Hydro-Québec. Cette forte participation démontre bien l'importance que vous accordez à ces travaux et à leurs impacts sur notre territoire.

Comme le conseil municipal, plusieurs citoyens **souhaitent qu'une étude sérieuse soit réalisée** sur la possibilité d'utiliser, en tout ou en partie, le tracé de la ligne qui sera démantelée, ainsi que sur les critères d'évaluation du tracé. Vous avez également appuyé l'idée d'intégrer des citoyens au comité de travail.

Le 21 avril dernier, le comité de travail du conseil a présenté **deux propositions de tracés alternatifs** élaborées par des citoyens. Ces scénarios sont actuellement à l'étude par les professionnels d'Hydro-Québec.

Mme Turgeon, qui occupait le poste de cheffe de projet, a quitté pour un autre mandat. Elle est remplacée par Mme Catherine Bouchard, une ressource interne d'Hydro-Québec. **Nous avons eu une autre rencontre le 16 juin dernier avec l'équipe de projet d'Hydro-Québec**, à laquelle nous avons réaffirmé nos demandes pour mettre en place un comité local de suivi, en insistant sur l'importance de la transparence dans ce dossier et l'accès aux données techniques et environnementales. Nous sommes en attente d'une proposition précise d'Hydro-Québec à cet effet.

Les comptes-rendus de nos rencontres avec l'équipe de projet d'Hydro-Québec, et d'autres informations sur ce projet, **sont disponibles sur le site internet de la municipalité** à l'adresse suivante :

<https://sedb.qc.ca/informations-sur-la-construction-du-poste-de-bolton-et-de-sa-ligne-d'alimentation-par-hydro-quebec/>

L'équipe municipale a eu l'occasion d'échanger avec M. Robert Benoit, maire de Sutton afin de partager nos expériences relativement à des dossiers similaires et nous maintenons également des liens étroits avec le préfet de notre MRC, M. Jacques Demers, qui est aussi président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

Par ailleurs, des équipes de **biologistes mandatées par Hydro-Québec** sont présentement sur le territoire afin de documenter la faune et la flore dans les secteurs concernés.

Le conseil municipal souhaite réitérer qu'il suit ce dossier de très près et qu'il demeure pleinement engagé dans les démarches en cours. Nous reconnaissons la nécessité de ce projet énergétique pour la municipalité et les alentours, toutefois, notre responsabilité est de nous assurer que les impacts sur notre territoire soient analysés avec rigueur et réduit au minimum.

Recensement des chiens

La **Société protectrice des animaux (SPA)** de l'Estrie est mandatée par notre Municipalité pour assurer le service de protection et de contrôle des animaux de compagnie ainsi que pour enregistrer et émettre les licences pour les chiens.

Un recensement sera effectué. Pour ce faire, des recenseurs de la SPA de l'Estrie, dûment identifiés, se présenteront à votre porte afin de procéder à l'enregistrement des chiens et de vous **remettre un médaillon d'identification** pour chacun d'entre eux. Le port de ce médaillon est très important puisqu'il assure un retour rapide à la maison en cas de perte ou de fugue de votre animal.

Obligations et tarifications

Depuis le 3 mars 2020, **l'enregistrement de tous les chiens est obligatoire** au Québec en vertu de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* ainsi que du règlement municipal.



Alexandre Berger

Conseiller municipal et agriculteur

L'agriculture, essentielle à notre quotidien

L'été qui s'installe marque aussi le retour des activités agricoles intensives dans nos campagnes. Dès la mi-juin et jusqu'à la fin septembre, les producteurs agricoles circuleront davantage sur nos routes avec leurs tracteurs, remorques et wagons de foin. Cette période est essentielle pour assurer la production des aliments qui nourriront nos familles et nos troupeaux tout au long de l'année.



Faire les foins représente une étape cruciale pour les producteurs orientés vers l'élevage, notamment les bovins laitiers et les bovins de boucherie. Dans notre région, les agriculteurs effectuent généralement de trois à quatre coupes de foin afin de constituer des réserves suffisantes pour nourrir leurs animaux pendant toute l'année. Lorsque la météo est favorable en Estrie, **il est possible de produire un foin d'excellente qualité**. Certains producteurs cultivent même du foin de commerce destiné aux propriétaires de chevaux de la région.

Plusieurs agriculteurs doivent également **louer des terres avoisinantes** afin de répondre aux besoins de leur troupeau, ce qui explique leurs déplacements fréquents sur nos routes. D'autres **rendent aussi service à des propriétaires fonciers** qui ne possèdent pas l'équipement nécessaire pour entretenir leurs champs et préserver les paysages emblématiques de notre MRC.

Cette cohabitation demande patience, prudence et compréhension. Les véhicules agricoles sont larges, lourds et souvent plus lents. **Il est important de garder une distance sécuritaire** avec eux afin de bénéficier d'une meilleure visibilité avant d'effectuer un dépassement. Une manœuvre prudente et bien planifiée contribue à la sécurité de tous les usagers de la route.

N'oublions pas que les producteurs agricoles cultivent non seulement la terre, mais aussi **les magnifiques paysages de campagne** qui font la richesse de notre région. Respectons leur travail essentiel et accordons-leur l'espace nécessaire sur nos routes pour assurer leur sécurité.



Avis de candidature - Comité consultatif en environnement

La municipalité est toujours à la recherche de deux bénévoles pour devenir membre du **Comité consultatif en environnement (CCE)**. Créé en 2008, le CCE est un rouage important de la consultation en environnement de notre municipalité. Son mandat consiste à :

- **Harmoniser les actions** des différents groupes qui travaillent à **protéger l'environnement** dans notre milieu ;
- Trouver de nouvelles **pistes d'actions** pour améliorer la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du ciel étoilé;
- Concevoir un **plan d'ensemble** pour atteindre ces objectifs ;
- Faire des **recommandations** au Conseil municipal sur tout sujet touchant l'environnement à Saint-Étienne-de-Bolton et à étudier tout dossier connexe à la demande du Conseil.

Le Comité se réunit environ 11 fois par année, principalement en visioconférence, et environ 2 rencontres annuelles en présentiel ont lieu conjointement avec le Comité consultatif en urbanisme. Si vous avez des connaissances et/ou un intérêt pour l'environnement et le développement durable et que **vous souhaitez participer à des discussions enrichissantes** qui bonifient la qualité de vie de notre village, cette opportunité est pour vous !

Les personnes intéressées doivent être inscrites sur la liste électorale municipale et déposer une lettre de motivation à l'attention de Vincent Jarry (vjarry@sedb.qc.ca) avant le 24 juillet 2026. Le Conseil prendra une décision sur le ou les candidats retenus lors de la séance du 4 août 2026.



Isabelle Perreault

Inspectrice en bâtiment et en environnement

Résidences de tourisme : les clés pour un permis municipal en règle

Dans le domaine touristique, la location de type résidence de tourisme a beaucoup augmenté en popularité ces dernières années. Pour faire face à ce phénomène, chaque municipalité a dû se doter de règles afin de prévenir des conflits de voisinage.

À Saint-Étienne-de-Bolton, nous ne délivrons qu'un nombre restreint d'autorisations par zone et voici quelques éléments importants entourant la **règlementation des résidences de tourisme** :

- Une autorisation de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) est requise lors du dépôt de la demande à la municipalité ;
- L'autorisation municipale est valide pour une période de deux ans ;
- Lorsque le certificat vient à échéance, une demande de renouvellement doit être déposée dans les 6 mois à la municipalité pour pouvoir conserver le droit d'opérer;
- Les plaintes pour **bruits excessifs** pourraient entraîner l'annulation du certificat.



Également, nous encourageons les propriétaires à **informer leur clientèle de la nécessité d'utiliser la station de lavage des embarcations** située au camping du lac Libby.

Le respect de la réglementation contribue à une cohabitation harmonieuse entre résidents et visiteurs tout en préservant la qualité de vie de notre communauté.



Samuel Grégoire

Inspecteur en environnement et chargé de projets

Piscines résidentielles : nouvelle échéance pour la mise aux normes

Le gouvernement du Québec a confirmé le report de la date limite pour la mise aux normes de certaines piscines résidentielles. Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1er novembre 2010 ont désormais jusqu'au 30 septembre 2027 pour rendre leur installation conforme au *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*.

Ce report ne constitue toutefois pas une exemption. L'objectif du règlement demeure le même: mieux contrôler l'accès aux piscines afin de **prévenir les risques de noyade**, particulièrement chez les jeunes enfants. Les piscines installées à partir du 1er novembre 2010, ainsi que les nouvelles installations, demeurent assujetties aux règles applicables.

Rappelons qu'un **certificat d'autorisation municipal** est requis pour construire, installer ou remplacer une piscine, installer un plongoir, ou construire une enceinte, une plateforme ou une terrasse donnant accès à une piscine. Vous pouvez en faire la demande via notre formulaire en ligne.

Pour connaître les principales règles de sécurité et les démarches applicables à Saint-Étienne-de-Bolton, consultez notre site Web, section [Sécurité des piscines résidentielles](#).



Quelques rappels et informations importantes, pour un milieu de vie sain et durable

Boîte Récupex

Nous vous rappelons que la boîte bleue Récupex située dans le stationnement arrière de la Mairie est **réservée aux vêtements et tissus**. Les citoyens ont accès à l'écocentre de Magog (info à droite) pour les déchets encombrants ou dangereux tel que les pots de peinture.



Écocentre

Les citoyens ont accès à l'écocentre de Magog pour les déchets encombrants ou dangereux tel que les pots de peinture.

Chaque visite à l'écocentre a un coût pour la municipalité.

Veuillez noter que **la municipalité doit assumer des frais pour chaque visite à l'écocentre** effectuée par ses citoyens. Nous vous invitons donc à regrouper plusieurs objets avant de vous y rendre, afin d'optimiser ces déplacements.

La Boîte à trouvailles

Situé à l'écocentre, ce lieu revampé se veut un espace convivial axé sur le partage, la réutilisation et l'échange. La Ville de Magog invite les citoyens d'y aller et déposer **les objets en bon état dont ils souhaitent se départir afin de leur donner une seconde vie**.



Fosse septique : l'importance de dégager les couvercles

On y pense peu, mais le dégagement des couvercles de fosses septiques est une étape importante de leur entretien. Cette tâche est toutefois souvent négligée. Lorsque les couvercles sont enfouis sous la terre, le sable, le gazon ou des débris peuvent s'infiltrer dans la fosse. Cela entraîne une accumulation inutile de sable, réduit la capacité de la fosse et peut nécessiter des vidanges plus fréquentes et donc plus coûteuses. **Un dégagement préventif permet donc de limiter ces inconvénients et de prolonger le bon fonctionnement de l'installation.**

Besoin d'un coup de main ? Pour les personnes âgées ou celles ayant des limitations physiques, la Brico Mobile du Grand-Bois (COOP) offre un service sécuritaire de dégagement des couvercles de fosses septiques. Pour bénéficier de ce service, communiquez avec Hélène Sabourin au 819 452-9037.

Campagne d'analyse de la qualité de l'eau de puits 2026

La Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton lance sa campagne annuelle d'analyse de l'eau de puits en collaboration avec Eurofins EnvironneX. Trois types d'analyses sont offerts afin de répondre à différents besoins :

- Analyse microbiologique (bactéries)
- Caractérisation de base (paramètres essentiels de l'eau)
- Caractérisation complète (analyse approfondie de la qualité de l'eau)

Date limite d'inscription : 1er juillet 2026

Collecte des échantillons : 30 juillet 2026 (9 h à 14 h, à la Mairie)

Inscription via le formulaire en ligne (page d'accueil du site web) ou en appelant à la Municipalité.

Profitez de cette occasion pour vérifier la qualité de votre eau potable!

Ronald Delcourt

Membre du Comité consultatif en urbanisme de Saint-Étienne-de-Bolton

Mise à jour du Plan et des règlements d'urbanisme

En début d'année, le Conseil a débuté le processus d'adoption d'une série de règlements afin de mettre à jour le Plan d'urbanisme et les règlements de zonage, de lotissement et de PIIA. Ces amendements visent essentiellement à rendre conformes, ou concordants, les instruments d'urbanisme locaux au Schéma d'aménagement adopté en 2024. Cet exercice de révision de la planification régionale, débuté en 2019 n'avait pas été fait depuis 1999, soit plus d'une vingtaine d'années.

À Saint-Étienne, un nouveau Plan d'urbanisme a été adopté en 2003, puis un autre, 11 ans plus tard, en 2014. Cette fois une simple mise à jour, pour introduire des éléments de concordance, a été faite sans qu'il soit nécessaire de refaire plan et règlements. Deux orientations d'aménagement et de développement viennent s'ajouter au Plan d'urbanisme, lesquelles traduisent une volonté d'accentuer la protection et la **mise en valeur des attributs, naturel et construit**, du territoire.

La réglementation de zonage reste relativement inchangée sur le fond. Plusieurs définitions des termes employés sont reformulées ou ajoutées et les conditions de protection des milieux humides et naturels sont améliorées. Deux éléments méritent cependant d'être soulignés : **la construction de nouvelles rues publiques ou privées et l'aménagement d'un logement secondaire.** L'ouverture de nouvelles rues est dorénavant prohibée à moins que ce soit pour réaliser le bouclage entre deux rues existantes. Un tel projet fait également l'objet d'un PIIA soumis à l'attention du CCU et approuvé par le Conseil. Quant à la possibilité d'aménager un logement secondaire, il ne sera plus permis de le faire dans un bâtiment accessoire ou un garage, hors du noyau villageois.

Orientations

1. Revitaliser le noyau villageois afin d'offrir des espaces adaptés pour accueillir de nouveaux résidents et offrir davantage de services de base commerciaux et communautaires. La consolidation du village passe par un cadre bâti nouveau qui s'intègre à l'existant et dont le caractère champêtre est assuré par la présence de nombreux arbres.
2. Favoriser sur tout le territoire une occupation visant à réduire l'empreinte écologique et mieux adaptée aux caractéristiques physiques de Saint-Étienne-de-Bolton.
3. Assurer des eaux de surface et souterraines de qualité sur l'ensemble du territoire, c'est-à-dire corriger les situations problématiques et favoriser les bonnes pratiques d'aménagement.
4. Assurer la cohabitation harmonieuse entre certains usages sur le territoire et encadrer les activités humaines versus les territoires d'intérêt et de contraintes à l'aménagement.
5. Assurer une meilleure protection du patrimoine bâti.



Le développement en harmonie avec la nature est une valeur présente dans la planification et l'aménagement depuis l'avènement des plans et règlements d'urbanisme à la fin des années 1980. Les moyens de mise en œuvre se sont affinés et Saint-Étienne a connu une **croissance de sa base immobilière et de sa population tout en préservant un caractère naturel, rural et champêtre.** Cette croissance alimentée par la rénovation des anciennes résidences de villégiature et le comblement des terrains à bâtir le long des rues existantes, devrait permettre d'assurer une richesse collective et de maintenir et améliorer les services. Il faudra toutefois tenir un **inventaire du potentiel de développement** et évaluer la nécessité de permettre de nouveaux lotissements. Enfin, la valorisation du patrimoine bâti, sur le long terme, participe également à l'enrichissement collectif tant sur le plan esthétique que financier.

Ginette Cloutier

Présidente de l'Association pour la protection du lac Libby

Rencontre annuelle du comité de Concertation des associations de protection des lacs du bassin versant de la baie Missisquoi : unir nos forces pour la résilience des lacs

Le comité de Concertation des associations de protection des lacs du bassin versant de la baie Missisquoi s'est réuni le 21 mars 2026 à Saint-Étienne-de-Bolton. L'Association pour la protection du lac Libby (APLL) y était représentée grâce à la collaboration de John Topp, membre du CA de l'APLL et membre du Comité consultatif en environnement (CCE), qui a fait une présentation sur les réalisations au lac Libby.

Le comité a souligné le succès de la station de lavage mobile au lac Libby comme un modèle. Grâce à une entente tripartite (Municipalité, Camping, APLL), 533 lavages ont été effectués dès la première année d'opération en 2025, avec un contrôle strict.

Assemblée générale annuelle

Le dimanche 5 juillet à 9 h
À la Mairie de Saint-Étienne-de-Bolton,
au 9 rang de la Montagne

Ordre du jour

- Rapport annuel et états financiers 2025-2026
- Comment va la santé du lac Libby en 2026
- Élections
- 50^e anniversaire
- Création de l'Association de protection du lac Libby.
- Présentation de photos d'époque sur le lac.

Si vous souhaitez devenir membre, veuillez visiter le site web de la municipalité pour y retrouver les informations pour l'adhésion: <https://sedb.qc.ca/protection-des-lacs-et-des-cours-deau/>

QUIZ!

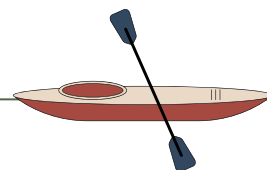
À quelle famille importante a appartenu ce chalet situé au lac Libby ?



Dessin sur champignon, fourni par Daniel Noisieux

Station de lavage

La station de lavage des embarcations nautiques située à l'entrée du camping Domaine du lac Libby (426 1er Rang) est maintenant ouverte depuis le 4 mai. Un petit geste rapide avant la mise à l'eau... mais obligatoire et essentiel pour protéger nos lacs ! Ensemble, contribuons à protéger nos plans d'eau.



Travaux de caractérisation écologique

La municipalité vous rappelle que des biologistes et techniciens de Corridor appalachien effectueront des **travaux de terrain** entre mai et août.

Leur objectif est d'améliorer la connaissance du réseau écologique local en observant les milieux naturels. Le personnel et les véhicules seront clairement identifiés et circuleront uniquement dans le cadre de ces travaux.

Les propriétaires qui ont des questions peuvent écrire à environnement_batiments@sedb.qc.ca. La municipalité remercie la population pour sa collaboration à la protection des milieux naturels.





Vincent Jarry

Conseiller municipal, responsable de la sécurité civile

La sécurité civile, une affaire commune

Comme l'a mentionné la mairesse dans cette édition du Bulletin, la municipalité a amorcé, avec l'appui de la Sécurité civile du Québec, des discussions avec les municipalités voisines afin de bonifier notre capacité d'intervention en cas de sinistre majeur. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des efforts déployés au cours des dernières années : simulations, formation de bénévoles, mise à jour de notre plan de mesures d'urgence, etc.

Cependant, le travail le plus important demeure l'engagement de chacun à mieux se préparer en cas de sinistre. Plus les citoyens seront prêts, plus les équipes de secours pourront intervenir efficacement.

Nous vous invitons donc à poser dès maintenant quelques gestes simples mais essentiels :

- Évaluer les risques propres à votre situation;
- Préparer un plan d'évacuation (où aller et comment s'y rendre);
- Vous assurer d'être inscrit au portail d'urgence de la municipalité;
- Préparer une trousse d'urgence permettant d'être autonome pendant 72 heures à la suite d'un sinistre majeur pouvant vous isoler.

Vous trouverez ci-dessous quelques liens utiles pour vous aider à peaufiner votre préparation. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez besoin de plus d'information.

Système d'alerte automatisé

Notez que pour accéder au **Portail citoyen urgence** sur votre téléphone ou tablette, vous devez installer l'application nécessaire.

- App Store (iOS) – <https://apps.apple.com/ca/app/anm/id1631870520>
- Google Play (Android) – <https://play.google.com/store/apps/details?id=ca.citam.massalert.citam>

Préparez votre trousse d'urgence

En cas de panne, de tempête ou de situation imprévue, avoir une trousse d'urgence à la maison peut faire toute la différence. Elle permet d'être autonome pendant au moins 72 heures et d'assurer votre sécurité ainsi que celle de vos proches. Prendre quelques minutes pour la préparer, c'est un geste simple qui peut vous apporter une grande tranquillité d'esprit.

Retrait des lignes 310-4141 et *4141

Dans le cadre de la transition vers le réseau 9-1-1 de prochaine génération, la Sûreté du Québec amorcera, au cours des prochains mois, le **retrait progressif des lignes téléphoniques 310-4141 et *4141**. Ces lignes, encore utilisées pour communiquer avec nos services, reposent sur une technologie désuète et ne répondent plus aux exigences actuelles en matière de communication d'urgence, notamment en ce qui a trait à l'identification et à la géolocalisation des appelants.

Que faire pour une situation qui n'est pas urgente?

Si vous souhaitez parler à la police pour une situation qui n'est pas urgente, composez le numéro de téléphone de votre poste de police local.

Poste de la MRC de Memphrémagog
4080, rue Sherbrooke, Magog, J1X 3W5
Tél. [819 868-3666](tel:8198683666)
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30



La Coop Santé Eastman : une offre complémentaire dans un réseau de la santé en transformation.

Chacun de nous a un lien incontournable avec le système de santé. Ce lien prendra différentes formes selon notre âge et notre condition de santé et les transformations en cours ne laissent pas indifférents.

Dans la foulée des changements, certains citoyens en attente d'un médecin de famille recevront, avec grand soulagement, une offre de prise en charge par un médecin ou encore un avis à l'effet qu'ils ont obtenu un statut de membre associé à un groupe de médecine familiale (GMF).

Il est important de noter que le statut de membre associé à un GMF ne donne pas accès à un médecin de famille mais vise avant tout à faciliter la prise de rendez-vous durant les périodes défavorables comme les soirs et les fins de semaine.

Il faut aussi comprendre qu'être inscrit auprès d'un médecin de famille exerçant hors Coop Santé ne signifie pas pour un membre que les services de la Coop Santé ne lui sont plus disponibles.

Au cœur de la communauté d'Eastman et des environs, la Coop Santé continue d'être un service reconnu pour :

- La **vaccination** sur place, dans un environnement familial
- Les **prélèvements** effectués à la Coop, sans déplacements inutiles
- Des **suivis médicaux et infirmiers** à l'écoute et adaptés aux besoins de chacun

En étant membre de la Coop Santé Eastman, vous contribuez aussi par votre engagement à maintenir une communauté offrant des soins accessibles à proximité.



Lunettes
à prix imbattables
À DOMICILE !

Maryse Tremblay
Opticienne
À DOMICILE



Au plaisir de vous servir!
Appelez-moi pour prendre rendez-vous
819-345-7654
maryseopticienne@hotmail.com

Maryse est citoyenne de St-Étienne-de-Bolton

EXCAVATION SUMMIT
Saint-Étienne-de-Bolton
514-583-3322
RBQ:5663-5600-01 braultkevin@outlook.com



Louis Villeneuve
Député de Brome-Missisquoi M.P.

145, rue de Sherbrooke, bureau 301
Cowansville (Québec) J2K 1N9

Bureau | Office : 450 263-5560

louis.villeneuve@parl.gc.ca



Diane Desjardins
Mairesse

90 ans, on prépare la fête

La municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton célébrera en 2029 son 90e anniversaire de fondation. Afin de souligner cet important jalon de notre histoire collective, la municipalité souhaite former un Comité d'histoire composé de citoyens intéressés par le patrimoine, les souvenirs et l'évolution de notre village depuis sa fondation en 1939.



Accompagné par le Comité consultatif en loisirs, ce comité aura pour mandat de réfléchir à des activités et des projets spéciaux pour l'année anniversaire, tout en contribuant à faire **découvrir et rayonner l'histoire de Saint-Étienne-de-Bolton** auprès de l'ensemble de la communauté.

Vous aimez l'histoire locale, les anecdotes d'autrefois, les archives, les photos anciennes ou simplement la vie de notre village ? Votre participation serait précieuse !

Les personnes intéressées à faire partie du **Groupe de travail sur l'histoire** sont invitées à communiquer avec la municipalité au 450 297-3353 poste 221.

Ensemble, faisons vivre notre mémoire collective et préparons un 90e anniversaire rassembleur et inspirant pour toute la communauté.



Cœur de Saint-Étienne-de-Bolton

Portes ouvertes sur l'avenir de l'église

Une bonne cinquantaine de personnes a participé aux « Portes ouvertes sur l'avenir de l'église » organisées par Cœur de Saint-Étienne-de-Bolton, le 14 juin. Après l'accueil à la sacristie où étaient servies boissons chaudes et collations, les personnes étaient invitées à se réunir en petits groupes autour de trois kiosques-ateliers installés dans le chœur et la nef de l'église.

Le premier kiosque avait pour objectif d'informer et de consulter les citoyens sur l'état du bâtiment, sa structure et les principales rénovations requises pour le transformer en un espace collectif viable. Le deuxième kiosque portait sur les fonctions possibles du bâtiment : alimentation – services publics et loisirs – activités culturelles... Les échanges sur les usages potentiels de l'église ont été très animés. Au troisième kiosque-atelier, les discussions portaient sur les coûts et les stratégies de recherches de financement pour rendre le projet réalisable.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes ayant participé à l'activité. D'autres échanges seront organisés pour poursuivre la discussion sur la transformation de l'église et sa riche histoire. D'ici là, vous êtes invités à communiquer vos idées en écrivant à Cœur de Saint-Étienne-de-Bolton : coeursedb@gmail.com.

Une synthèse de la rencontre et des échanges sera partagée avec les participants et diffusée sous peu sur une page web sur le site de la municipalité qui permettra aussi d'informer la population sur les objectifs et l'avancement du projet.

Yves Fallu, Vanessa Sorin, Vincent Jarry, Marie-Ève Gaboury-Bonhomme, Robert Blain, Stéphane Dupupet et Christine Boutin





Christine Boutin

Conseillère municipale, responsable des dossiers Familles et aînés

Vieillir ensemble à Saint-Étienne-de-Bolton

Face au vieillissement de sa population, la municipalité poursuit sa réflexion afin d'adapter ses services, ses infrastructures et son milieu de vie pour **favoriser l'autonomie, la participation sociale et la qualité de vie des personnes âgées.**

Plusieurs initiatives vont déjà en ce sens. La Coop du Grand-Bois, avec sa **popote roulante**, contribue à la saine alimentation tout en brisant l'isolement. La formation « **sentinelle en gériatrie sociale** », à laquelle 10 personnes ont participé, permet de mieux reconnaître les signes de vulnérabilité et de soutenir les aînés dans leur milieu de vie.

Le projet **Longévitalité**, présenté lors d'une conférence tenue le 15 juin dernier en présence de 18 participants, a également permis de découvrir des approches inspirantes pour favoriser les **saines habitudes de vie, la socialisation et le bien-être global.**

Consultez l'article complet sur le site web municipal pour en savoir plus sur ces initiatives et les ressources disponibles.



Prévenir la fraude : les conseils essentiels à retenir

La municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton a récemment offert à ses citoyens une formation « **Prévenir la Fraude** » animée par la Sûreté du Québec. Voici un résumé des conseils de prévention :

- **Ne divulguez jamais vos renseignements personnels** ou vos **informations bancaires** lors d'un **contact non sollicité**, et ce, peu importe le moyen de communication (ex. : courriel, texto, téléphone ou médias sociaux).
- N'ouvrez les courriels, les messages et les fichiers que s'ils **proviennent d'une source sûre**.
- Si vous réalisez des **transactions en ligne**, vérifiez que **le site est sécurisé**. L'adresse Web commencera alors par « **https://** » et une icône représentant un cadenas en position fermée ou une clé s'affichera en bordure de la barre d'adresse de votre navigateur. **Examinez l'URL** pour détecter des fautes de frappe ou des variantes suspectes.
- Lorsque vous devez conclure des **transactions en ligne**, **privilégiez les rencontres en personne** avant d'effectuer un paiement. N'envoyez jamais d'argent à une personne que vous ne connaissez que virtuellement. **Refusez toute transaction faite pour une tierce personne.**
- Faites preuve de **scepticisme** lorsque vous recevez des **offres d'investissements non sollicitées** et « trop belles pour être vraies ».



Nicole Charbonneau
Traductrice autonome
C 514-949-7960
nicolexcharbonneau@gmail.com



Alice Désaulniers
Chargée de projets

Des nouvelles du Parc du Grand-Bois et de nos sentiers : un lieu en pleine évolution, au coeur de notre communauté

Depuis les derniers mois, plusieurs actions ont été posées afin d'améliorer et de mettre en valeur notre parc municipal et les sentiers qui l'entourent. Voici un aperçu des projets réalisés et à venir.

Un nouveau nom pour notre parc

Les travaux d'aménagement et d'affichage se poursuivent au parc. Après la construction du chalet, une étape importante consistait à lui trouver un nom... ainsi qu'au parc! À la suite du sondage publié dans le bulletin de décembre, nous avons reçu plusieurs propositions très inspirantes, rappelant les origines et l'identité de notre municipalité. En tenant compte des normes de la Commission de toponymie, le parc portera désormais le nom **Parc du Grand-Bois**, tandis que le bâtiment conservera son appellation de **Chalet du parc**.

Une corvée porteuse de résultats

Le 23 mai dernier, 12 bénévoles se sont mobilisés lors d'une corvée de paysagement visant à **compléter l'aménagement autour du nouveau chalet et à redonner vie au secteur de l'étang du Parc du Grand-Bois**. Grâce à leur engagement et à leur travail soutenu, ce secteur est aujourd'hui en bien meilleure forme qu'auparavant. Nous tenons à remercier chaleureusement ces bénévoles qui contribuent concrètement à l'embellissement de notre milieu de vie.

Toujours dans le secteur de l'étang, une œuvre de Liane Chacra a été installée et mise en valeur, rappelant que ce lieu est propice à grandir, s'accomplir et retrouver le désir de se dépasser.

Le passage Monfourny : un lien sécuritaire

En 2017, la Municipalité a conclu une servitude de 25 ans avec M. Charlie Monfourny afin d'aménager un sentier sur son terrain, longeant le chemin du Grand-Bois. **Ce passage permet de relier le 4e Rang au village de façon plus sécuritaire**, en évitant une courbe où la visibilité est réduite et où la circulation automobile est plus rapide. Il s'agit d'un lien important pour **favoriser les déplacements actifs et sécuritaires** vers le cœur du village.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement M. Charlie Monfourny pour sa générosité, ainsi que les bénévoles des Amis des sentiers pour leur précieux travail d'aménagement, qui rendent ce lien possible et accessible à toute la communauté.



Une nouvelle signalisation pour mieux découvrir le territoire

Au fil de la saison estivale, de **nouveaux panneaux d'information** feront leur apparition au parc et dans les sentiers de la **forêt municipale** (page suivante). Pour la première fois, leurs sentiers ont été cartographiés, incluant le **passage Monfourny**. Cette carte met en valeur des sentiers rustiques et parfaits pour des promenades en famille ou avec votre chien. Sachez également que ces parcours demeurent accessibles même durant la période de chasse à l'automne.

Chalet du parc

Comme vous le savez, depuis le mois de décembre, le nouveau chalet du parc est désormais ouvert à l'ensemble de la population. Vous y trouverez une salle destinée aux patineurs durant la saison hivernale — pouvant également servir de salle de repos en tout temps — ainsi que des toilettes. Veuillez noter que l'eau n'est pas potable pour le moment; nous vous recommandons donc d'**apporter vos propres bouteilles d'eau** lorsque vous vous rendez au parc pour marcher ou accompagner vos enfants aux modules de jeux.

Le chalet comprend également une **salle communautaire**. Celle-ci n'est pas accessible en tout temps : elle est ouverte lors des activités organisées par la municipalité ou **peut être réservée pour des événements privés**. Vous pouvez **consulter les tarifs ainsi que tous les détails** dans notre *Politique de location et d'utilisation des infrastructures* sur notre site web.



Les vendredis au parc : une nouvelle tradition à bâtir ensemble

Nous répondons à une demande importante exprimée lors des consultations citoyennes en loisirs tenues cet hiver : **la tenue d'activités intergénérationnelles récurrentes au parc**.

Dès cet été, nous proposons les vendredis au parc, une série de rencontres conviviales pour jouer, échanger et profiter du lieu ensemble. **Le parc sera donc animé tous les vendredis du 10 juillet au 14 août. L'idée est simple** : créer une habitude, un moment où voisins et familles se retrouvent spontanément.

À chacune de ces occasions, de 17h à 20h, **des jeux vous seront prêtés sur place et ce, gratuitement !** Jeux de société, balles de pétanque, pickleball, badminton, spikeball, paddlesmash : il y en aura pour tous les goûts !

En plus de ce prêt de jeux, **certaines soirées auront une thématique particulière**: un quiz aura lieu le 10 juillet à 19 h (inscription requise), une soirée cinéma se tiendra le 18 juillet à 19 h 30, et des thématiques sportives seront proposées lors des autres rendez-vous. Les activités choisies se veulent accessibles au plus grand nombre, mais si vous ne vous sentez pas à l'aise de pratiquer le sport mis de l'avant, vous pourrez toujours profiter des jeux disponibles sur place ou proposer une alternative !

Venez avec votre famille, vos amis, votre pique-nique, vos jeux, votre bonne humeur... et même vos idées! **Vous êtes invités à vous approprier ces soirées, à proposer des activités ou à partager une passion avec la communauté.**

Si vous êtes intéressé à **participer à l'animation** d'une ou plusieurs de ces soirées, simplement le mentionner à Alice Désaulniers par téléphone au 450-297-3353 poste 229 ou bien par courriel au chargee_projets@sedb.qc.ca.





SOIRÉE QUIZ

CULTURE GÉNÉRALE



VENDREDI 10 JUILLET À 19 H

**14 ANS ET +
(AU MOINS UN ADULTE
PAR ÉQUIPE)**

INSCRIPTIONS (AVANT LE 3 JUILLET)

EN SCANNANT LE CODE QR OU EN APPELANT AU 450-297-3353 POSTE 221

- **FORMER UNE ÉQUIPE DE 4 OU 5 PERSONNES**
(IL EST POSSIBLE QU'ON VOUS DEMANDE D'ACCUEILLIR UNE PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE)
- **CHOISIR UN NOM D'ÉQUIPE**
- **NOMMER UN CHEF D'ÉQUIPE**

LES PERSONNES SEULES PEUVENT S'INSCRIRE – NOUS LEUR TROUVERONS UNE ÉQUIPE



L'art de faire fleurir vos rêves



Gaillard Landscaping

438-495-0356

cadwal.gaillard@gmail.com

- Jardinage / Paysagement
- Commercial & Résidentiel
- Taillage des haies & arbustes
- Conception des jardins
- Aménagement intérieur & extérieur
- Petit tronçonnage & élagage
- Entretien des jardins & plates-bandes

Tu me transportes !

En matière de transport, les besoins sont nombreux et les solutions le sont tout autant. Que ce soit pour le transport adapté, collectif ou actif, plusieurs initiatives sont en cours à la MRC ou par des organismes enregistrés.

Le transport actif désigne tout mode de **déplacement utilitaire dont l'énergie est fournie par l'effort musculaire humain**. Il s'agit principalement de la marche et du vélo, mais cela inclut aussi la trottinette, le patin à roues alignées, la planche à roulettes, la raquette et le ski de fond. Depuis peu, ici, à Saint-Étienne-de-Bolton, le **réseau LocoMotion** en partenariat avec la municipalité offrent deux vélos électriques en libre-partage. **Les vélos seront disponibles au Chalet du parc** pendant une bonne partie de l'été avant de prendre la route vers une autre municipalité. Voyez ci-dessous l'article spécifique sur le sujet.

Pour les personnes ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante, ainsi que des limitations de mobilité le justifiant, il existe le **service de transport adapté**. Depuis peu, la MRC de Memphrémagog a repris la compétence liée à l'organisation du transport adapté sur le territoire. Pour les usagers déjà inscrits, aucun changement ne sera perceptible.

Du côté du **transport collectif**, il reste du chemin à faire, particulièrement pour les villages éloignés des centres de services, comme le nôtre. Mais il y a de l'espoir. La MRC de Memphrémagog amorce actuellement des travaux, en collaboration avec l'ensemble des municipalités, afin de **mettre en place une première offre de service**. On parle d'un horizon d'environ deux ans.

Pour bien nous préparer, nous devons connaître vos besoins. Nous souhaitons savoir qui, dans votre famille, utiliserait le transport collectif, à quels moments, combien de fois par semaine, vers quelles destinations et selon quels horaires.

Souhaiteriez-vous un service avec prise en charge à domicile, quel prix par déplacement vous semble raisonnable ?

Jeunes, travailleurs, familles, aînés : votre opinion compte. Il est important de vous exprimer. Nous préparons actuellement différentes façons de vous consulter et d'échanger avec vous sur le sujet. Montez avec nous... ça s'en vient !

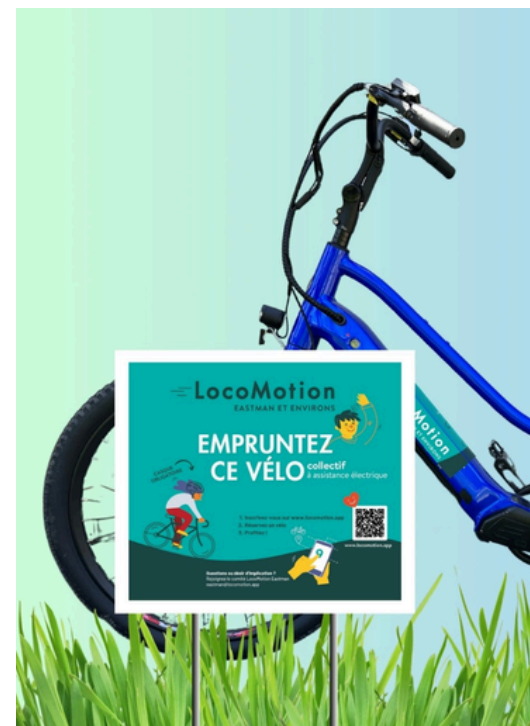


LocoMotion

Le comité LocoMotion Eastman et environs met à votre disposition deux vélos à assistance électrique pour des emprunts. Ils sont disponibles dès maintenant au **Parc du Grand-Bois**. Vous aurez aussi accès aux deux vélos situés au village d'Eastman.

Comment emprunter un vélo

1. **Inscrivez-vous** sur le site web locomotion.app. Une preuve d'adresse et une pièce d'identité seront requises. Soyez patients, l'équipe de bénévoles approuvera votre inscription dans les jours suivants.
2. Faites une **demande de réservation** sur le site web. Une contribution volontaire est suggérée pour couvrir les frais d'entretien des vélos. Lors de votre première réservation, un ou une bénévole vous indiquera le fonctionnement et le code pour débarrer le vélo.
3. **Pédalez !** N'oubliez pas d'apporter votre casque et de ramener le vélo à l'heure prévue.
4. **Répétez.** Une fois le premier emprunt fait, vous pourrez réserver et emprunter le vélo en mode libre-service. Des questions ? Écrivez à eastman@locomotion.app. Suivez-nous sur Facebook pour connaître les nouvelles du comité.



La Chicanerie Memphrémagog se poursuit cet été !

À la suite d'une première rencontre réussie le 21 mai, La Chicanerie Memphrémagog est de retour cet été ! Un espace simple et convivial pour **échanger, écouter et expérimenter le dialogue autrement** — aucune expérience requise et pas besoin d'être en conflit pour participer. La Chicanerie, c'est un espace convivial inspiré d'un café-restaurant, avec des **pratiques collaboratives** à choisir « au menu ».

Prochains rendez-vous :

- 23 juillet | 12 h et 13 h 30
- 27 août | 12 h et 13 h 30

Lieu : Espace M, 432 rue Merry N à Magog

Gratuit – inscription requise : <https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/chicanerie-memphremagog>

Une expérience unique, offerte gratuitement grâce au soutien de nos précieux partenaires : Gouvernement du Québec, Philanthropie Estrie, Table jeunesse socio-économique Memphrémagog, Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog, Les Éclaireurs du CIUSSS de l'Estrie, Espace M et la CDC Memphrémagog.

Un petit geste, un grand impact

Cet été, des marcheurs venus d'un peu partout **parcourront les sentiers et les chemins de notre région** dans le cadre du Circuit de l'Abbaye. Ils prennent le temps de découvrir nos paysages, nos villages et les gens qui les font vivre.

Un sourire, un salut, quelques mots échangés au passage : ces petites attentions contribuent grandement à rendre leur expérience mémorable.

Merci à tous les citoyens qui accueillent chaleureusement ces visiteurs de passage. Ensemble, faisons rayonner l'hospitalité qui caractérise si bien notre belle région.
www.circuitdelabbaye.com



Un week-end pour créer des rencontres : venez découvrir nos artistes !

Le Village des Métiers d'Arts Saint-Étienne-de-Bolton est heureux d'annoncer la cinquième édition de son Circuit des arts.

Du vendredi 31 juillet au dimanche 2 août 2026, de 10h à 17h, 20 artistes et artisans ouvriront leurs ateliers et présenteront le fruit de leur travail. C'est l'occasion pour tous de découvrir les nombreux talents de notre village. La joaillerie, la peinture, la sculpture, l'ébénisterie, la poterie, l'impression végétale, le tapis croché... faites le tour du village en une journée, ou deux, ou trois.

Durant votre tour n'hésitez pas à faire une pause au bistro de la Coop du Grand Bois et au parc du Grand-Bois.

Pour plus d'informations concernant les coordonnées des artistes, vous pouvez visiter notre site internet : www.villagedesmetiersdartsedb.com



Atelier conférence : soigner les animaux avec les plantes médicinales

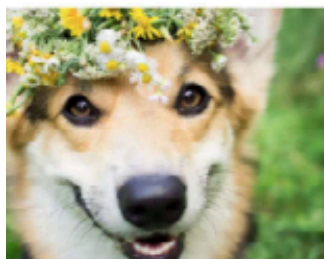
Un atelier-conférence « Soigner les animaux avec les plantes médicinales » sera offert le 11 juillet de 13 h à 15 h, au chalet du parc (15, rue du Parc, à Saint-Étienne-de-Bolton).

Cet atelier propose des solutions naturelles pour les problèmes courants chez les animaux (à l'exception des chats).

Coût : 80 \$ par personne (inclut un livre de recettes)

Pour réserver :

- 819 674-1606
- amariemdemer@gmail.com
- Messenger : Refuge Lobadanaki





Chefs cuistots

8-15 ans

À Stukely-Sud



15\$

1 juillet 9h-12h

8 juillet 9h-12h

15 juillet 9h-12h

- Cuisine ton déjeuner
- Déguste-le sur place
- Cuisine un diner
- Rapporte un plat savoureux à la maison



Informations: 819-868-2153
secretariat@cuiscinescollectivesmagog.com
www.cuiscinescollectivesmagog.com



**BANQUE
ALIMENTAIRE**
Memphrémagog

**Parce que personne n'est à l'abri ...
La faim peut frapper à tout moment**

819-868-4438, poste 1

www.banquealimentaire.ca
info@banquealimentaire.ca



Transport en vrac
pierre, terre, sable

Jean-Sébastien Brulotte
819-271-7576

brulottejs@gmail.com

88 rang Vincent
Saint-Étienne-de-Bolton, Qué
JOE 2E0

Programmation des Dimanches express

Dans le cadre de la vitalité culturelle régionale, nous invitons les Stéphanois et Stéphanoises à découvrir Dimanche express, une série d'événements culturels présentés tous les dimanches sous le chapiteau au parc de la Diligence (101, place de la Mairie, Stukely-Sud). Tous les événements sont à contribution volontaire—une belle occasion d'encourager la culture tout en visitant nos voisins!

Juin

Kate Morrison

Le charisme de Kate est infaillible. Des chansons originales, des compos et des interprétations.

- 28 juin
- 14 h



Cèdrelys

Des univers musicaux qui prennent vie et tourbillonnent, Guitare, flûte et piano pour nous faire vibrer. Des mots parfois sombres, mais d'où la lumière jaillit.

- 26 juillet
- 14 h



Le Quatuor d'Estate

Un quatuor à cordes, violons, alto, violoncelle. Avec un répertoire classique entremêlé de musique populaire

- 16 août
- 14 h



Juillet

L'été reviendra

Ce trio nous offre un joyeux mélange de jazz, de bossa nova et de chansons, un voyage qui fait rêver à ... l'été qui reviendra

- 5 juillet
- 14 h



Août

Mariana De la Rosa

Mezzo-soprano reconnue pour son charisme et sa voix au timbre chaud et lyrique, elle séduit tous les publics

- 2 août
- 14 h



Str3tto

Nathalie, Marc-André et Luc. Un trio de mandoline, mandole et guitare. Une rencontre avec Ravel, Bach et les Beatles.

- 23 août
- 14 h



Choeur voix libres

Direction musical de Maude Fréchette-Gagné, Alexandra Nadeau au piano et 35 choristes. Entre autres au menu: Les choristes, Mosart, Paul Simon et bien d'autres

- 12 juillet
- 14 h



Hironde

Un folk celtique lumineux, à la fois énergique et délicat. Un spectacle réunissant quatre musiciens, avec des morceaux tirés de son album Détour inattendu

- 9 août
- 14 h



Belle Hirondelle

Un folk aux accents bluegrass et soul invite à danser, en se laissant habiter par l'instant présent.

- 30 août
- 14 h



Septembre

Sun & moon

Un groupe qui nous propose du bluegrass, du folk et du country. Une fin de saison à ne pas manquer

- 6 septembre
- 14 h



Riverside Country/Folk

Un groupe musical acoustique, 2 guitares, 4 voix qui propose des succès d'inspiration country-folk

- 19 juillet
- 14 h



CALENDRIER ESTIVAL

23 juin | 16h-23h

Parc du Grand-Bois

Fête nationale

Municipalité SEDB
Municipalité de Stukely-Sud
COOP du Grand-Bois

4 juillet | 11h30-12h30

Parc du Grand-Bois, secteur
de l'étang

Pique-nique classique

Municipalité SEDB
Orford Musique

10 juillet | 17h-21h

Parc du Grand-Bois

Vendredi au parc

Municipalité SEDB

Soirée quiz à
19h (inscription
requis)

17 juillet | 17h-21h

Parc du Grand-Bois

Vendredi au parc

Municipalité SEDB

Soirée cinéma en
plein air à 19h30

24 juillet | 17h-21h

Parc du Grand-Bois

Vendredi au parc

Municipalité SEDB

Initiation à la
pétanque

25 juillet | 11h30-12h30

Parc du Grand-Bois, secteur
de l'étang

Pique-nique classique

Municipalité SEDB
Orford Musique

31 juillet au 2 août

Partout dans la Municipalité

Circuit des arts

Village des métiers d'art de SEDB

31 juillet | 17h-21h

Parc du Grand-Bois

Vendredi au parc

Municipalité SEDB

Pickleball et
badminton

1er août | 19h-23h

Parc du Grand-Bois

Micro-ouvert

Corporation loisirs et culture SEDB

7 août | 17h-21h

Parc du Grand-Bois

Vendredi au parc

Municipalité SEDB

Initiation au
disque-golf

14 août | 17h-21h

Parc du Grand-Bois

Vendredi au parc

Municipalité SEDB

Tournoi multi-
activités

22 août

Parc de la Diligence
101 place de la Mairie
Stukely-Sud

Festival d'été

Municipalité de Stukely-Sud
Municipalité de SEDB

Les vendredis au parc

Les vendredis au parc sont nés d'une volonté simple : créer un rendez-vous régulier où les citoyens de tous les âges peuvent se retrouver et créer des liens, semaine après semaine.

De 17h à 20h, prêt de jeux sur place (gratuit)

Plus de détails à la page 17

Les expositions à la COOP

En visitant la COOP du Grand-Bois cet été, prenez le temps d'admirer le travail d'artistes locaux.

- Claude Lacroix : du 15 juin au 31 juillet
- Jacinthe Pilon : du 31 juillet au 15 septembre

Le festival d'été de Stukely-Sud

Dans le cadre d'une récente entente intermunicipale pour les événements, les citoyens de Saint-Étienne-de-Bolton sont chaleureusement invités à participer au Festival d'été de Stukely-Sud, qui se tiendra le 22 août prochain.

Les pique-niques classiques

Les 4 et 25 juillet prochains, nous aurons le plaisir d'accueillir les étudiants de l'Académie Orford Musique pour deux prestations au gazebo du secteur de l'étang. Apportez votre lunch, votre chaise et venez profiter de ces concerts en plein air dans une ambiance conviviale.

Activité gratuite, aucune inscription requise.

Pour plus d'informations

- Consultez notre calendrier communautaire sur le site web : sedb.qc.ca/calendrier